NATIONS
UNIES

TD

Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/CLP/12/Corr.1
6 décembre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes
Groupe intergouvernemental d'experts du droit
et de la politique de la concurrence
Genève, 7 juin 1999
Point 3 ii) de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LE DROIT ET LA POLITIQUE DE LA CONCURRENCE, Y COMPRIS LES PROGRAMMES D'ASSISTANCE TECHNIQUE, DE SERVICES CONSULTATIFS ET DE FORMATION, ET PRÉPARATION DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES CHARGÉE DE REVOIR TOUS LES ASPECTS DE L'ENSEMBLE DE PRINCIPES ET DE RÈGLES

Examen des programmes d'assistance technique, de services consultatifs et de formation dans le domaine du droit et de la politique de la concurrence

RECTIFICATIF

Le paragraphe 32 a) du document devrait être libellé comme suit :

Japon

32 a) En coopération avec l'Agence japonaise de coopération internationale, la Commission japonaise des pratiques commerciales loyales a commencé, pendant l'exercice 1994, à dispenser un cours de formation en groupe d'une durée de cinq ans sur la loi antimonopole et la politique de la concurrence à l'intention de cadres moyens des autorités de contrôle de la concurrence des pays en développement. Ce cours comporte plusieurs volets : explication du droit et de la politique de la concurrence du Japon et d'autres pays développés et études de cas y relatives, mais aussi débat sur l'expérience acquise par les participants dans leur pays d'origine. Il a été décidé de poursuivre ce programme de formation en groupe pendant 10 années supplémentaires. La Commission japonaise des pratiques commerciales loyales a également dispensé des cours de formation par pays à l'intention de cadres

moyens des autorités de contrôle de la concurrence de la Chine, de la Thaïlande et de la Fédération de Russie. Elle a dépéché des experts dans plusieurs pays en développement et pays en transition (Thaïlande, Malaisie, Viet Nam, Lituanie et Lettonie) pour y apporter une assistance technique plus ciblée. Elle envoie également des experts à des conférences et séminaires internationaux. Au sein de l'APEC, elle coordonne, depuis l'exercice 1996, le programme "Partenaires pour le progrès" (Partners for Progress) sur la politique de concurrence avec le Département thaïlandais du commerce intérieur. Ce programme, financé par l'Agence japonaise de coopération internationale, offre aux participants, essentiellement des cadres moyens d'autorités de contrôle de la concurrence, la possibilité d'échanger des connaissances et des données d'expérience avec des homologues de pays membres de l'APEC. Le quatrième programme de ce type se tiendra à Bangkok en mars 2000 et de nombreuses études de cas seront examinées à cette occasion dans les réunions en sous-groupe. La Commission japonaise des pratiques commerciales loyales joue un rôle central dans la Conférence antimonopole Asie-Océanie, qui vient de se réunir en novembre 1999.